

*Périodiques non canadiens*

Des étudiants m'ont écrit aussi. Voici une lettre:

Je vous fais parvenir la présente note pour exprimer mon opposition à l'annulation de l'article 19(2) de la loi de l'impôt sur le revenu.

Je vous signale que j'appuie la version canadienne du *Reader's Digest* et du *Time*. Je crois fermement qu'on devrait permettre à ces deux revues de continuer d'être publiées sous exactement la même forme qu'à l'heure actuelle parce qu'elles font honneur à leur industrie et au Canada.

Certains des messages sont très brefs et concis. En voici un:

Nous estimons que le *Reader's Digest* est très acceptable sous sa forme actuelle.

En voici un autre:

Nous ne sommes pas d'accord avec le gouvernement qui a l'intention de modifier la loi de l'impôt sur le revenu afin de ne plus autoriser la déduction au titre de dépenses commerciales de la publicité faite dans le *Reader's Digest* par des sociétés canadiennes.

Ce message est signé par cinq ou six personnes; il est donc évident qu'elles ont discuté de la chose. Il est bien évident que bon nombre de Canadiens, surtout dans ma circonscription, sont mécontents de la mesure proposée par le gouvernement et si la presse annonce demain que le gouvernement imposera la clôture à l'étape de la deuxième lecture du bill, cela indiquera à quel point le gouvernement se trompe sur l'attitude des Canadiens. La lettre suivante vient d'une personne âgée:

Je tiens à vous signaler que je m'oppose entièrement à toute mesure législative ou fiscale qui forcera éventuellement le *Reader's Digest* ou le *Time* à fermer boutique au Canada. Ces revues sont deux des meilleures publications au Canada et il serait malheureux que le public canadien les perde.

Nous avons reçu des douzaines de lettres semblables. Si je les lisais toutes, je ne finirais pas avant minuit. Cela montre bien la préoccupation des Canadiens au sujet de la mesure proposée par le gouvernement. Je m'efforce de faire preuve d'une très grande largeur de vues. Homme d'affaires canadien, je suis aussi ardent que quiconque à défendre les intérêts canadiens. J'ai pas mal voyagé dans le monde et je lis tout ce qui s'offre à ma vue.

Ce que je crains, c'est que, si à cette obligation du contenu canadien—du contenu différent à 80 p. 100 de celui des éditions étrangères—on associe ce qu'on entend dire par le CRTC par exemple aux sociétés canadiennes de télédistribution situées à proximité de la frontière, c'est-à-dire qu'elles peuvent capter les signaux américains et en supprimer la publicité américaine pour lui substituer des annonces canadiennes, on arrive à de la filouterie pure et simple. Donc, le gouvernement dit aux entreprises de télévision par câble que pour conserver la licence du CRTC, voilà ce qu'elles doivent faire. Qu'est-ce d'autre qu'une sorte de censure? Dans les milieux de la télévision canadienne avec lesquels j'ai pris contact, on se dit effaré par cette conduite de l'État. J'ai remarqué que certaines stations de télévision américaines voisines de la région de Buffalo font exactement ce que *Time* et peut-être *Reader's Digest* vont faire: elles offrent aux annonceurs des tarifs réduits.

On parle de censure. Moi, je regarde ce qui se fait au pays. Il y a l'Information Canada, dont l'effectif avoisine les 2,200 personnes, il y a environ 1,800 agents d'information dans les divers ministères. Traversez la rue, allez au Cercle des journalistes. Vous y verrez à peu près trois agents de l'État contre un vrai journaliste. Chaque reporter de la tribune de la presse se voit offrir chaque jour des paquets de pochettes distribuées par les agents d'information de ces divers ministères. Rien d'étonnant que la presse ne dise rien de certaines choses qui se passent ici. Les journalistes

sont inondés d'informations, toutes tendancieuses lorsqu'elles ne sont pas de provenance désintéressée.

Tout cela confirme ce qu'on ne voit que trop bien: *Time* et *Reader's Digest* sont voués à la disparition, la télévision est de plus en plus asservie, Information Canada grossit constamment, et les divers ministères comptent en outre 1,800 agents d'information. Tout cela, ce n'est guère réjouissant, et il est regrettable de voir se produire une telle chose au Canada, et ce n'est certainement pas ce qui nous donnera l'indépendance d'esprit que nous avons actuellement.

● (1750)

Les lettres que j'ai reçues sont brèves et vont droit au but, mais certaines d'entre elles sont très intéressantes. Je dois dire que plusieurs reprennent l'essentiel de la lettre que beaucoup de mes commettants ont reçu de *Reader's Digest*, mais beaucoup d'autres traduisent l'inquiétude de gens préoccupés par cette situation. Il y a aussi parmi nous des gens venus d'Europe qui s'inquiètent de ce projet de loi. Ils ont déjà vu comment cela se passait là-bas. Je ne veux pourtant pas me lancer dans de telles comparaisons. Je ne pense pas que la situation soit à ce point dramatique, mais nous nous engageons néanmoins sur une pente dangereuse. Je pense que l'on pourrait s'y prendre d'une autre façon, et j'espère qu'à l'étape du comité nous pourrions modifier ce bill. Je pense que l'on peut faire un compromis sur la question de la propriété. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire que 75 p. 100 des actionnaires de la plupart des sociétés soient Canadiens. J'estime qu'il suffit que 51 ou 52 p. 100 le soient, et que la plupart des administrateurs soient Canadiens; mais quand j'entends avancer le chiffre de 80 p. 100 du contenu, je me demande où nous allons trouver tout cela.

D'autres députés ont parlé de certains de nos journaux. S'ils devaient se conformer à ce règlement pour la publication des actualités, s'ils supprimeraient les nouvelles en provenance de United Press International, de l'agence Reuters et de certaines des autres nouvelles agences dont ils sont clients, s'ils abandonnaient certains des droits qu'ils ont auprès du *Washington Post* ou du *New York Times*, par exemple, pour ne publier que des nouvelles canadiennes, ils auraient bien du mal à sortir un journal. J'espère qu'à l'étape du comité nous pourrions véritablement attaquer le fond du problème et proposer des amendements à ce bill pour le rendre un peu moins indigeste et calmer l'inquiétude dont m'ont fait part mes commettants.

Comme je l'ai dit, j'ai reçu 352 lettres contre cette mesure et sept en faveur. Il ne serait que juste d'en lire une appuyant la position du gouvernement, mais je ne puis la trouver parce qu'elle est perdue dans mes papiers. J'aimerais terminer rapidement mes remarques en citant un article de Charles Lynch. Je ne le lirai pas en entier parce que c'est assez long, mais on y trouve des points très valables, en particulier ceci:

... que devons-nous penser du décret du ministre du Revenu, Ron Basford, selon lequel, pour être admises au Canada, les éditions canadiennes de *Time* et de *Digest* devraient être différentes à 80 p. 100 de leurs publications-mères américaines? Ce règlement n'a de sens que si l'on veut porter un coup décisif à ces publications et si le gouvernement veut, en fait, obliger les éditions canadiennes de ces revues à disparaître, ni plus ni moins.

Comme on insiste en outre pour que les publications soient détenues à 75 p. 100 par des intérêts canadiens, les propriétaires de ces revues seraient obligés d'essayer de se conformer au règlement et de s'imposer ainsi, dans ce domaine, à eux-mêmes et à leurs héritiers et successeurs, une camisole de force qu'aucun journaliste digne de ce nom ne pourrait tolérer.